

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUIN 2010

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance.

SDED : RENFORCEMENT DU RESEAU BT POUR L'ESPACE AZUR

Par 12 voix pour et une abstention, le Conseil municipal, approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme pour le renforcement du réseau BT de l'espace azur.

SDED : MISE EN CONFORMITE D'UN RESEAU

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme pour la mise en conformité d'un réseau en direction du camping.

TRAVAUX DE VOIRIE : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE CHEMIN DU PASSAT

Monsieur le Conseiller délégué à la voirie présente au Conseil municipal les devis concurrents des entreprises sollicitées pour les travaux de goudronnage du chemin du Passat. Après analyse des offres le Conseil municipal, choisit, à l'unanimité, l'entreprise CHEVAL FRERES pour un montant de 8 580 euros H.T.

COLUMBARIUM : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Madame l'Adjointe aux affaires sociales présente au Conseil municipal les devis concurrents des entreprises sollicitées pour la réalisation d'un columbarium. Après analyse des offres le Conseil municipal, choisit, à l'unanimité, l'entreprise POLLET pour un montant de 4 162 euros T.T.C.

ASSURANCE : ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de GROUPAMA d'un montant de 7 857,90 euros correspondant au règlement de la pollution accidentelle de la station d'épuration.

TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal admet, à l'unanimité, en non valeur les produits irrécouvrables pour la redevance assainissement, années 2008, 2009 pour une somme totale de 145,77 Euros.

Pour extrait
En Mairie, le 18 juin 2010
Le Maire,